

Chapitre 1

L'épreuve orale d'admission

1. Description de l'épreuve

Elle consiste¹ en un entretien avec 3 personnes, membres du jury :

- Un infirmier cadre de santé exerçant dans un IFSI,
- Un infirmier cadre de santé exerçant en secteur de soins,
- Une personne extérieure à l'établissement formateur qualifiée en pédagogie et/ou en psychologie.

Cet entretien est destiné à apprécier l'aptitude du candidat à suivre la formation, ses motivations et son projet professionnel.

L'épreuve, d'une durée de 30 minutes au maximum et notée sur 20 points, consiste en un exposé à partir de la question posée sur un thème sanitaire et social suivi d'un échange. Cet échange porte à la fois sur le thème de l'exposé et sur le parcours du candidat.

Pour pouvoir être admis dans un institut de formation en soins infirmiers, les candidats doivent obtenir une note au moins égale à 10 sur 20 à l'entretien.

La note finale reprend les résultats des 3 épreuves (écrit de culture générale, tests psychotechniques et oral) ce qui permet d'établir le classement. Sont inscrits sur liste principale les candidats ayant obtenu les meilleures notes dans la limite des places disponibles dans l'IFSI, les autres candidats sont inscrits sur la liste complémentaire afin de pallier les désistements éventuels.

2. Avant l'entretien

Généralement, tous les candidats sont convoqués aux mêmes horaires pour la matinée ou l'après-midi. La plupart des instituts de formation privilégient un temps de préparation équitable. Les candidats sont dans une salle d'attente. Ils sont appelés un à un, pour la préparation et l'oral. Pour éviter tout risque de tricherie, ceux qui ont terminé doivent parfois même emprunter une sortie différente, afin de ne pas rencontrer les personnes en attente.

1. Extrait de l'arrêté du 31 juillet 2009 – Titre I – Accès à la formation – Article 16.

L'oral d'admission peut se dérouler de différentes manières selon les IFSI et revêtir différentes formes qui seront évoquées ci-après (chapitre 4). Le choix du sujet n'est pas libre : il est imposé par le jury. Il peut être identique pour tous les candidats d'une même demi-journée ou différent, soit attribué de manière arbitraire ou tiré au sort. Le candidat dispose toujours de dix à quinze minutes de préparation, pour préparer au brouillon, son exposé.

3. Le déroulement de l'entretien

Il se déroule schématiquement en deux parties :

- L'exposé sur le thème sanitaire et social sur lequel des questions peuvent être posées pour approfondir le sujet.
- La discussion avec le jury qui prend la forme d'un entretien de motivation au cours duquel le candidat explique son parcours personnel et professionnel ainsi que son projet.

En général, l'entretien débute par l'exposé et se poursuit par la discussion.



Conseil pratique

Après votre préparation, vous attendrez dans le couloir devant la porte de la salle d'examen. Un des membres du jury viendra vous inviter à entrer et à vous asseoir. Si les trois personnes se présentent successivement, ce qui est généralement le cas, vous pourrez, vous aussi, vous présenter brièvement : vos prénom et nom, votre âge. Ensuite, avant de continuer, demandez ce que souhaite le jury :

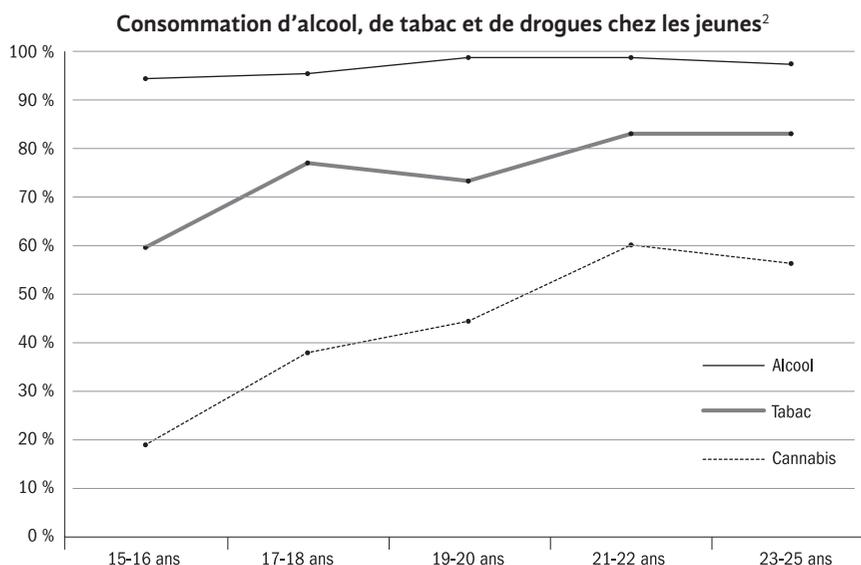
- soit que vous poursuiviez votre propre présentation,
- soit que vous traitiez le sujet qui vous a été donné.

4. Les différentes formes de sujets possibles

Il y a cinq formes de sujets possibles (vous trouverez les corrigés des exemples en quatrième partie) :

- **Une question ou phrase interrogative**, par exemple : « Qu'est-ce qu'être normal ? » ou « Pensez-vous que les professionnels de santé doivent, pour donner l'exemple, arrêter de fumer ? » ou encore « Pour quelles raisons des gens vivent-ils dans la rue ? ».
- **Une phrase affirmative**, suivie de question(s) ou instruction(s), par exemple : « *Vouloir, c'est pouvoir !* – Qu'en pensez-vous ? Argumentez votre réponse. » Ou encore « *Il ne suffit pas d'ajouter des années à la vie, il faut aussi ajouter de la vie aux années* – Comment comprenez-vous cette phrase ? Qu'est-ce qu'elle vous inspire en tant que futur étudiant infirmier ? ».
- **Un énoncé thématique**, qu'il vous appartiendra de développer, par exemple : « Le don d'organes », ou encore « La chirurgie esthétique ».

- **Un texte court** dont on vous demandera d'abord de dégager les idées principales avant de développer votre avis en tant que futur(e) professionnel(le) de santé, par exemple: « Les soins désignent ainsi les actes par lesquels on soigne, par lesquels on entretient le corps aux différentes étapes de la vie. Lorsque ceux-ci s'inscrivent dans une perspective soignante, il s'agit de soins qui témoignent du soin porté à la personne ». [...] « On peut ainsi effectuer une tâche ou poser un acte avec soin mais sans nullement prendre soin de la personne "sur laquelle" on intervient car l'attention est centrée sur l'acte posé ». [...] « Les tâches s'adressent à des corps-objets alors que la réalité du soin confronte chacun à l'inépuisable richesse de la complexité de l'être humain, c'est-à-dire au corps-sujet. » [...] « Le corps objet ou corps que l'on a est celui sur lequel s'est fondé la médecine scientifique que nous connaissons actuellement et qui regroupe, nécessairement, tous les médecins et tous les paramédicaux, du moins par la nature de leur formation initiale. Le corps sujet, ou corps que l'on est, est celui qui ne peut se limiter à un ensemble d'organes, de membres et de fonctions¹. »
- **Un document visuel** (image, photo, tableau, dessin ou affiche) que vous devrez commenter toujours dans la perspective de votre statut de futur(e) étudiant(e) infirmier(e), par exemple :



1. HESBEEN Walter, *Prendre soin à l'hôpital, inscrire le soin infirmier dans une perspective soignante*, Paris, Masson, 1997, p. 9.

2. Ces données sont extraites du « Baromètre santé jeunes Pays de la Loire 2010. Consommation d'alcool, de tabac et autres conduites addictives. Observatoire régional de santé des Pays de la Loire, (février 2012) » ores.paysdelaloire.fr

Ou encore :



5. Les aptitudes évaluées

Ce chapitre a pour objet de définir les capacités attendues et de présenter des critères et des indicateurs qui permettent de les évaluer. « La formation conduisant au diplôme d'État d'infirmier vise l'acquisition de compétences pour répondre aux besoins de santé des personnes dans le cadre d'une pluriprofessionnalité. [...] L'étudiant est amené à devenir un praticien autonome, responsable et réflexif, c'est-à-dire un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans les limites de son rôle et de mener des interventions seul ou en équipe pluriprofessionnelle². » Ces objectifs de formation permettent de comprendre les capacités attendues. Elles sont de trois ordres : intellectuelles, relationnelles et organisationnelles. Les aptitudes gestuelles et techniques nécessaires pour exercer la profession ne peuvent pas être évaluées lors d'un concours de ce type. Elles seront appréciées à l'IFSI lors des travaux pratiques et en stage, une fois la formation débutée.

■ Les aptitudes intellectuelles : définitions et critères d'évaluation

L'intelligence est la faculté de comprendre, de saisir des rapports et d'organiser des idées ou des faits entre eux. Elle peut être également perçue comme la capacité à traiter l'information.

Le terme est dérivé du latin *intellegentia*, « faculté de comprendre », dont le préfixe *inter-* (« entre »), et le radical *legere* (« choisir, cueillir ») ou *ligare* (« lier ») suggèrent essentiellement l'aptitude à lier des éléments entre eux.

La compréhension nécessite un système de codification diversifié. On aboutit donc à l'intelligence conceptuelle, inséparable d'une maîtrise du langage (et donc des « mots ») permettant le raisonnement complexe, c'est-à-dire la faculté d'établir les relations entre les éléments.

D'après Platon, l'intelligence est l'« activité qui permet d'acquérir la science ». Elle peut donc se mesurer par la pertinence du questionnement et l'ouverture d'esprit.

Les aptitudes intellectuelles évaluées lors de l'oral en IFSI concernent l'esprit d'analyse et de synthèse, l'ouverture d'esprit et le questionnement.

1. INPES, Campagne grand public : « La contraception qui vous convient existe », mai 2013 [en ligne] www.inpes.sante.fr

2. Annexe III de l'arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'État.

■ L'analyse

Définition

L'analyse est l'opération par laquelle l'esprit décompose un ensemble constitué, pour en déceler l'autonomie des parties, pour rendre accessible chacun de ses éléments. C'est l'étude minutieuse, précise faite pour dégager les éléments qui constituent un ensemble, pour l'expliquer, l'éclairer.

Critères et indicateurs d'évaluation

Critères d'évaluation	Indicateurs
Compréhension des consignes	Le candidat répond aux questions posées et aux consignes données. Les réponses données sont cohérentes par rapport aux questions posées (ainsi, définir n'est pas donner un exemple, cf. ci-dessous, « comprendre la consigne »).
Compréhension du texte	Les idées principales sont dégagées et reformulées. Les différentes idées sont identifiées et hiérarchisées.
Organisation de la pensée	La présentation des idées est structurée, sans interprétation ni hors sujet. Le jury retrouve la présence d'un plan.



Comprendre la consigne

Voici un rappel des définitions de différentes consignes possibles : définir, énumérer, comparer, décrire, résumer, commenter, développer, argumenter.

La définition est ce qui permet de nommer, de mettre un sens précis à la place d'une représentation. Attention à ne pas donner un exemple plutôt que de définir. Si on vous demande la définition du mot « soin », ne pas dire « c'est par exemple une toilette », mais bien le définir « C'est un acte par lequel on veille au bien-être d'une personne ».

L'énumération est la « mise en liste », l'inventaire, l'association de termes entre eux, avec des regroupements possibles suivant des critères identifiés. Par exemple : « Enumérez les qualités nécessaires pour une infirmière », là vous pouvez répondre : « La rigueur, la résistance physique et psychologique, l'écoute, la patience... »

La comparaison est l'opération qui consiste à identifier un élément et à évaluer l'écart avec une norme, un concept de référence. Elle permet le repérage d'idées, de situations, dans un ensemble, comme étant différents des autres par diverses caractéristiques. Cette opération est à la base de tout jugement. Par exemple, « Quelle est la différence entre l'aide-soignante et l'infirmière? », ici les caractéristiques à prendre en compte peuvent être les études, les activités effectuées règlementées par la législation, les perspectives de carrière, le salaire... mais aussi la tenue (qui peut être identique), les horaires, le fait d'être un métier du soin... Dans ce cas, il est important de donner le cadre de référence qui sert à la comparaison, car selon la référence choisie, il y aura ou non une différence.

La description est le fait de décrire, de donner à voir des lieux, des scènes, des personnes. Elle fait partie du récit au même titre que l'histoire racontée et que les paroles des personnages. Elle implique des enchaînements textuels cohérents et structurés à partir d'un point de vue.

Le résumé est une description condensée des thèmes et des idées directrices d'un texte. Il est utilisé pour exposer le contenu d'un texte, en retenir l'idée centrale (la thèse) ainsi que les idées principales et secondaires.

Le commentaire (ou développement) est un exposé par lequel on explique, on interprète, on juge un texte, une phrase, une photo... Le commentaire ou développement apporte quelque chose de nouveau au thème (réflexion, critique, discussion, remarques, exemples...).

L'argumentation est l'action d'argumenter, de présenter un ensemble des raisonnements par lesquels on déduit les conséquences logiques d'un principe, d'une cause ou d'un fait, en vue de prouver le bien-fondé d'une affirmation et de convaincre. L'objectif d'une argumentation est de soutenir un point de vue pour emporter l'adhésion de son interlocuteur. Il s'agit de développer un certain nombre d'arguments qui étayent la thèse défendue. Pour plus d'efficacité, on s'appuie souvent sur des exemples.

■ La synthèse

Définition

La synthèse est l'activité mentale qui consiste à regrouper divers éléments concernant un domaine, à les structurer en un tout cohérent et à en donner une vue générale, une idée d'ensemble.

Critères et indicateurs d'évaluation

Critères d'évaluation	Indicateurs
Esprit de synthèse	Les informations les plus importantes sont sélectionnées. Les idées clés ressortent d'emblée. Le message est synthétique sans dénaturer le sens.
Concision du langage	Les mots justes et précis sont utilisés. La simplicité et la concision sont privilégiées. Les redites et doublons sont évités.
Pertinence des idées	La présentation des idées ne néglige rien d'important. Les idées pertinentes sont triées et présentées. L'essentiel est distingué de l'accessoire.
Capacité à conclure son discours	Une conclusion termine l'exposé.

■ L'ouverture d'esprit

Définition

L'ouverture d'esprit est l'attitude d'une personne faisant preuve d'une grande tolérance, manifestant de l'intérêt, de la curiosité et de la compréhension pour les idées qui diffèrent en partie ou totalement des siennes. C'est le fait d'essayer de comprendre sans juger au lieu de juger sans comprendre.

Critères et indicateurs d'évaluation

Critères d'évaluation	Indicateurs
Ouverture d'esprit	Absence de préjugés et de jugement de valeurs dans le discours du candidat.
Richesse des idées	Utilise des acquis antérieurs et fait des liens avec les concepts abordés ou les questions du jury. Apport d'éléments nouveaux par rapport au texte étudié le cas échéant.

■ Le questionnement

Définition

Le questionnement, au sens de l'aptitude intellectuelle attendue de la part d'un futur infirmier, est le fait de se poser un ensemble de questions sur un problème ou une situation, le fait d'être interpellé(e) par quelque chose et d'essayer de comprendre ce qui se passe. Il est ici synonyme d'esprit critique. L'esprit critique est l'art d'utiliser sa raison pour analyser les idées et les creuser en profondeur. Avoir l'esprit critique ne signifie pas penser plus ou réfléchir plus, il s'agit de penser mieux. Il s'agit d'aiguiser sa capacité à remettre les choses en questions. Se poser des questions est la clef de l'esprit critique. Cela sous-entend de ne pas croire aveuglément n'importe quelle affirmation et de penser par soi-même.

Critères et indicateurs d'évaluation

La capacité de questionnement s'évalue par la richesse de la réflexion amenée par le candidat. En effet, s'il s'est posé de bonnes questions lors de la préparation de son exposé, cela se traduira par une pensée riche et fournie. L'esprit critique semble plus facile à noter lors de l'interprétation d'une photo ou affiche que lors du résumé d'un texte mais le commentaire d'une phrase ou d'un extrait d'article permet de voir si vous vous exprimez en votre nom ou si vous récitez un contenu appris lors de la préparation au concours.



Conseil pratique

Méfiez-vous des fiches de révision concernant les sujets sanitaires et sociaux. Si elles sont très utiles pour le concours écrit, elles peuvent vous desservir à l'oral. En effet, l'oral ne cherche pas à évaluer vos connaissances et votre culture générale, il sert à cerner votre personnalité. Il faut donc éviter les banalités et les idées rebattues. Il importe de donner votre avis, de montrer que vous êtes capable d'esprit critique, de questionnement et de positionnement.

■ Les aptitudes relationnelles : définitions et critères d'évaluation

Ces aptitudes concernent la capacité d'entrer en contact, d'adopter et d'adapter, vis-à-vis d'autrui, des comportements et attitudes efficaces dans un contexte donné afin d'entretenir des échanges satisfaisants et fructueux. Elles correspondent à ce qu'on appelle aussi le savoir-être. Les habiletés sociales sont habituellement définies comme étant la capacité de démontrer un comportement approprié dans une variété de contextes comme à la maison, à l'école ou au travail et dans la société en général ou encore comme étant la capacité à vivre et à travailler avec d'autres personnes à des postes où la communication joue un rôle important, dans des situations où l'esprit d'équipe est essentiel.

Les aptitudes relationnelles évaluées lors de l'oral en IFSI s'intéressent à la communication, au comportement, au positionnement et à la gestion du stress et des émotions.

Aptitudes	Critères d'évaluation	Indicateurs
Communication	Contenu (fond)	Le contenu est adapté aux destinataires. Le discours est clair, il existe des liens cohérents entre les idées.
	Expression orale (forme)	Le vocabulaire employé est riche, précis et adapté. Absence de vocabulaire familier. Les phrases sont structurées et bien construites. Le débit est calme et régulier. Les modulations de la voix sont harmonieuses, l'intonation est juste en fonction du contenu, le timbre de la voix est audible, le ton est assuré, vivant mais posé.
Comportement	Posture	Le regard et l'attitude témoignent d'une réelle présence dans l'échange. Le candidat regarde chacun des interlocuteurs ou interlocutrices de façon régulière. Il/elle est souriant(e), naturel(le), réactif(ve) et ouvert(e). Sa posture traduit un certain dynamisme.
	Présentation personnelle	Le contact est chaleureux. Le candidat est poli, à l'écoute et respectueux.
Positionnement	Flexibilité Adaptabilité Assertivité	Adopte un positionnement relationnel fondé sur la compréhension mutuelle et l'affirmation de soi dans le respect de chacun. Il/elle se positionne et sait nuancer ses propos. Il/elle accepte la contradiction.
Gestion du stress et des émotions	Confiance en soi Tolérance au stress Contrôle de son impulsivité	Prise de distance par rapport à ses notes. Le candidat est calme et gère le stress au cours de l'entretien (Se référer à la troisième partie et aux conseils pratiques qui y sont apportés).